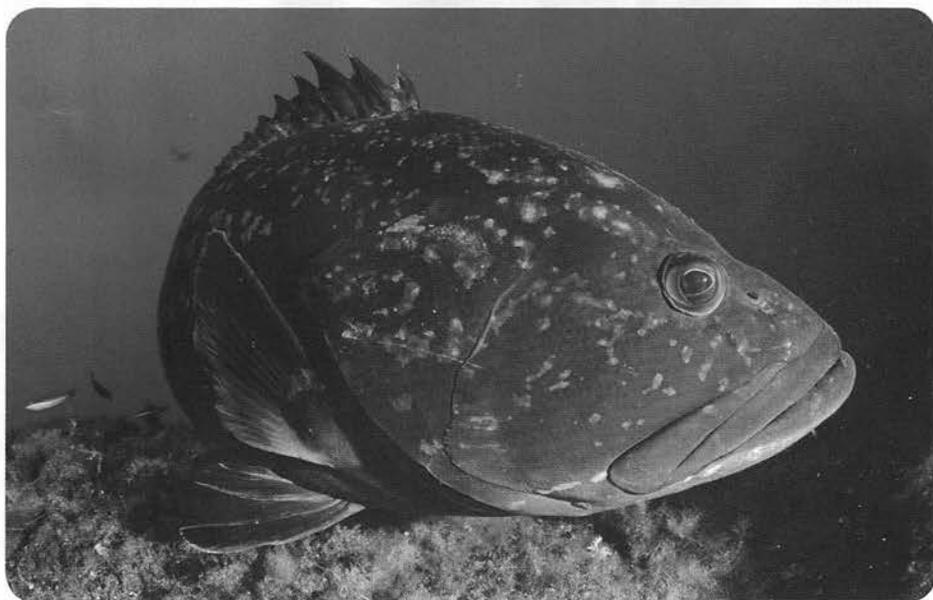


Groupe d'étude du mérou : un optimisme vigilant

Né voici 25 ans, le Groupe d'étude du mérou a permis une meilleure connaissance du poisson emblématique des côtes méditerranéennes et, surtout, largement contribué au suivi de son efficace protection. Rencontre au siège national de la FRESSM avec Philippe Robert, le président de l'association, Michel Cantou, son vice-président et Jean-Georges Harmelin, l'un de ses conseillers scientifiques. Propos recueillis pour *Subaqua* par Pierre Martin-Razi.



Le mérou, poisson emblématique de nos côtes.

© Nicolas Barroque

Subaqua. Comment est né le GEM et pourquoi le mérou plutôt qu'une autre espèce ?

Philippe Robert Au début des années quatre-vingt, les responsables des parcs nationaux ont eu l'idée de désigner une espèce du lieu afin de mesurer la pertinence des mesures de protection ainsi que l'efficacité de la gestion des parcs. Cette espèce devait bien sûr être visible, en haut de la pyramide trophique et, si possible, symbolique. Le Parc national de Port-Cros et les autres aires marines protégées, Lavezzi, Scandola et Banyuls, ont logiquement choisi le mérou comme indicateur de son espace marin protégé parce qu'il s'agissait alors d'une espèce dont le nombre d'individus avait beaucoup diminué, qu'elle était facilement observable, disposait d'un fort capital de sympathie et constituait, comme aujourd'hui, un intérêt économique important. Vivant un mérou rapporte 1000 fois plus que mort ! Le GEM est né de ce choix en 1986.

S. De quoi s'agit-il ?

Ph. R. Il s'agit d'une association de personnes de type loi de 1901. Nous l'avons voulu comme une somme de compétences et non pas comme un seul cénacle de scientifiques. Le GEM est un moyen d'échanges et de compréhension. Ainsi, à côté des biologistes, nous avons parmi nos 120 membres des pêcheurs sous-marins, des plongeurs, des apnéistes...

Michel Cantou Oui, nous voulons des passionnés, des gens qui pratiquent la mer avec compétence, pas seulement dans l'affectif, même si le but demeure la sauvegarde du mérou et, par voie de conséquence, de son biotope.

S. Quelles sont les ressources du GEM ?

Ph. R. Le GEM n'est pas une association gourmande ! Nous nous appuyons sur le bénévolat, bien sûr. Nos missions sont financées par des contrats avec les différentes structures et nous disposons de *sponsors* privés.

S. Précisément, ces missions quelles sont-elles ?

Ph. R. Elles sont essentiellement constituées d'inventaires et d'analyses des évolutions. Nous réalisons par exemple un inventaire exhaustif de Port-Cros tous les trois ans, de Porquerolles tous les deux ans. Nous faisons de même à Banyuls, aux Aresquiers, à l'île verte de La Ciotat ou encore à Scandola, en Corse. Cette année, pendant 5 jours, 12 plongeurs et 8 apnéistes vont compter les mérous de Port-Cros !

S. Pourquoi des plongeurs et des apnéistes ?

M.C. Parce que leurs regards sont différents et leurs zones d'observations également. On dénombre les juvéniles en surface alors que les adultes sont plus profond.

S. Autant d'observateurs ? N'y a-t-il pas un risque de compter plusieurs fois un même individu ?

Jean-Georges Harmelin. Non, le risque est extrêmement faible car nos procédures sont précises et éprouvées. Sans entrer dans les détails, il suffit de savoir que, les montres des observateurs étant synchronisées, l'heure d'observation est notée précisément ainsi que la direction des déplacements. Nous pouvons ainsi procéder à des recoupements capables de lever une ambiguïté. De plus, nous savons que les juvéniles sont très casaniers, les gros mâles territoriaux et que seules les femelles bougent vraiment. Par ailleurs, il existe des logiciels d'identification.

M.C. J'ai malgré tout observé des migrations journalières comme à Alméria par exemple...

J-G. H. Nous ne savons pas tout !

S. En un quart de siècle d'observations, quels constats faites-vous ?

Ph. R. Le constat est positif. Les aires marines protégées sont arrivées à maturation même si l'on attend la création de nouvelles zones. Depuis 1993, le moratoire sur la pêche du mérou a également eu un effet favorable. La population des mérous augmente. Nous constatons la circulation des femelles, observons des lieux de rassemblement et de reproduction. La présence de juvéniles sur nos côtes est désormais avérée.

J-G. H. Peut-être faut-il également y voir une incidence du réchauffement climatique ?

S. Cette augmentation de la population du mérou, redoutable prédateur, ne se fait-elle pas au détriment d'autres espèces ?

Ph. R. C'est une question que nous entendons souvent ! En réalité, un espace naturel n'a jamais été vidé par ses prédateurs, l'homme excepté ! S'il y a plus de mérous, comme à Port-Cros, cela veut tout simplement dire qu'il y a plus de nourriture et que son habitat n'est pas saturé. Quand le mérou va, tout va, à l'exemple des rapaces protégés.

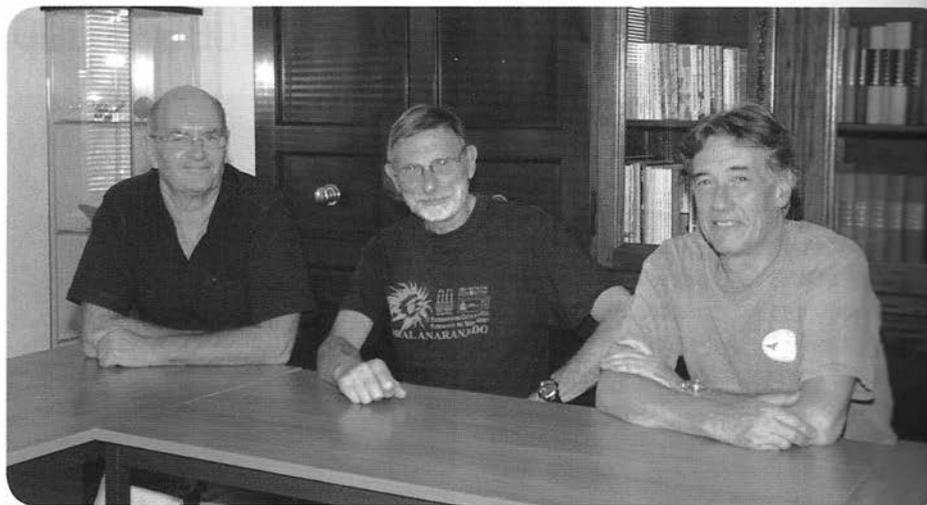
S. Ces constats rassurants sont-ils valables dans tout le bassin méditerranéen ?

M.C. Il n'y a pas de moratoire en Italie, ni en Espagne et pourtant nous observons de nombreux juvéniles à Majorque...

J-G. H. L'observation doit se faire dans son ensemble. Le GEM dispose de correspondants dans les pays du Maghreb, en Turquie, en Grèce, en Italie ou en Espagne. Nous en avons également au Sénégal et aux Antilles. Cette présence à Majorque peut s'expliquer par l'essaimage naturel. C'est une pratique effectuée artificiellement au Maroc par notre confrère Aït Ali Ali qui se livre à des expériences d'aquaculture du mérou avec des tentatives d'implantation sur des récifs artificiels. Les Asiatiques y travaillent également. Nous estimons à 10 millions le nombre d'œufs pour l'obtention d'un mérou adulte... C'est-à-dire *grosso modo* âgé de 5 ans, âge de la maturité sexuelle. Le mérou a une longévité d'environ 40 ans et devient femelle vers 10 à 12 ans. Mais en la matière, il n'y a pas de règle absolue...

S. *L'anniversaire du GEM est donc marqué par d'heureuses nouvelles !*

Ph. R. Attention, nous sommes optimistes mais vigilants. Rien n'est jamais gagné car en dehors des espaces protégés, l'équilibre reste très précaire. Nous travaillons beaucoup sur l'écosystème du mérou en général



De g. à dr. Michel Cantou, Jean-Georges Harmelin et Philippe Robert.

avec d'autres espèces comme le corb par exemple... Le GEM est appelé pour consultation par le ministère de l'Environnement, les collectivités locales, il constitue aussi une force de propositions.

S. *Vous allez avoir besoin de monde ! Comment entre-t-on au GEM ?*

Ph. R. Il faut être guidé par l'envie. Ensuite

envoyer une lettre de motivation et un CV étant parrainé par un des membres du conseil d'administration. Nous ne recherchons pas systématiquement à augmenter le nombre de nos membres mais plutôt l'efficacité du groupe ! Je suggère aux personnes intéressées de se rendre sur notre site. ■

gemlemerou.org